

**DUREE : 2 jours (14h)**  
**Inscription minimum 15 Jrs avant le démarrage**

## OBJECTIFS

Connaitre les aspects juridiques de la paie  
Savoir mettre en place et décliner un processus paie  
Savoir réaliser les déclarations sociales et administratives

## PUBLIC

Stagiaires de la formation paie initiation, Gestionnaires de paie Comptable service paie, Technicien de paie, Assistant de paie

## PROGRAMME

### RAPPEL SUR LE DROIT SOCIAL

#### **Rappel sur le cadre général du droit du travail**

Convention collective  
Registres obligatoires

#### **Rappel sur les déclarations sociales**

Les obligations de l'employeur  
Les déclarations mensuelles, trimestrielles et annuelles  
Point spécial sur la Déclaration Sociale Nominative (DSN) obligatoire au 1er janvier 2016

### MAÎTRISEZ LES MÉCANISMES DE CALCULS ET CONTRÔLES DE CHARGES SOCIALES

#### **Le bulletin de salaire**

Collecter les éléments variables de paie et procéder aux différents calculs  
Établir et contrôler les paies spécifiques  
Appliquer les particularités liées aux conventions collectives

#### **Le calcul de la dernière paie et clôture**

Déterminer et calculer les indemnités de fin de contrat:  
-Les limites d'exonération de la rupture  
-Le licenciement individuel  
-La portabilité  
Établir les documents de sortie

## PRE-REQUIS

Avoir suivi le niveau initiation, avoir les notions de base relative à la paie, avoir au moins pratiqué durant 3 à 6 mois entre le module initiation et perfectionnement.

## OUTILS PEDAGOGIQUES

Vidéo-projecteur, Paper-board,  
Théorie, Cas Pratiques  
Exercices

## DATES:

**consultez notre calendrier inter-entreprises sur le [www.akor-formation.com](http://www.akor-formation.com)**

**Formation animée par un consultant spécialisé**

### **Les charges sociales patronales et salariales**

Les bases (URSSAF, assurance chômage, retraite complémentaire)  
Les différents éléments de la base CSG / CRDS  
Proratisations du plafond  
Les régularisations  
Établir les déclarations sociales  
Connaître la procédure du contrôle Urssaf

### LES CAS PARTICULIERS

Les absences médicales:  
-Calculer les IJSS  
-La garantie au net  
-La prévoyance  
-Le temps partiel thérapeutique  
Les cotisations des cadres  
L'exonération de charges (contrat d'apprentissage et stagiaire)  
Contrat de professionnalisation